

**COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL  
du mardi 31 octobre 2023 à 19h00 en session ordinaire**

**Convoqués** : 10 élus + 1 agent

**Présents** : Antony ARNDT, Pierre BEROUD, Christian CHAUCHARD, Agnès CLEMENT, Hélène CUCCIA, Hubert JUGE, Nathalie ORBAN, Jean RIAILLON,

**Secrétariat de mairie** : Camille BEURAERT (secrétaire)

**Absents excusés** : Marc DESBOS, Brice JULIEN,

**Procurations** : Marc DESBOS pour Antony ARNDT, Brice JULIEN pour Jean RIAILLON,

**Secrétaire de séance** : Jean RIAILLON

**ORDRE DU JOUR :**

• **Délibérations :**

1. Approbation du Procès-verbal du conseil municipal du 26 septembre 2023
2. Délib 2023-041 : c'est une information au public et non une enquête
3. Incendie sur la commune : Aide d'urgence
4. Création de 2 postes de titulaires catégorie C au 01/01/2024 :
  - Adjoint administratif : 12h / semaine
  - ATSEM : 16h/semaine annualisée
5. Réserve incendie : constitution d'une servitude de passage lieudit « LE FOUR »
6. Réalisation de la réserve incendie : financement
7. Rénovation de la toiture du lavoir : financement
8. CCRC : adoption du nouveau rapport CLECT à la suite de l'adhésion à la compétence MDE/ENR (Maîtrise de la demande d'énergies et énergies renouvelables) auprès du SDE 07
9. Noël : Chèques cadeaux employés

• **Questions diverses :**

- Information de la prescription d'un PLU par la commune de St Barthelemy-Grozon
- Point budget
- CCAS « Noël des aînés » : colis, repas et dons
- Courrier de demandes de locations commerciales
- Courrier d'un administré concernant le captage d'une source,
- Organisation des élections complémentaires municipales des 26 novembre et 3 décembre 2023
- PCS : personnes relais sur la commune.

• **Date du prochain conseil**

**CR APPROBATIONS, DELIBERATIONS & DECISIONS :**

**En préambule, information des conseillers municipaux sur les Décisions du Maire présent suivant les Délégations qui lui ont été consenties par le conseil municipal :**

- 2023-DM01 : Signature du bail de location avec Mme MOINS Céline, 2 rue des Moulins au 01/01/2023
- 2023-DM02 : Signature du bail de location avec M PERTUIS et Mme TENEUR, 3 place du Temple au 08/01/2023
- 2023-DM03 : Signature du bail de location avec Mme CHAUCHARD Laura, 3 place du Temple le 20/07/2023

**- COMMUNE DE BOFFRES -**

- 2023-DM04 : Médiation affaire SEGUIER/COMMUNE le 15/05/2023  
« Depuis 2005, Mr Séguier a déposé de nombreuses requêtes au Tribunal Administratif contre la municipalité pour des litiges autour du chemin dit de Gleize. La nouvelle municipalité espérait clore ces différents via des démarches amiables. Lors d'une médiation en 2023, nous avons proposé un protocole d'accord amiable. La médiation a induit des frais pour la commune (avocat conseil 1 379€ + médiation 1 200 € + médiateur 360€).
- 2023-DM05 : Médiation affaire AGUADO / COMMUNE le 16/10/2023  
« Mme Aguado, ex élue démissionnaire, a déposé une requête en TA contre la municipalité, pour non mise à disposition de documents administratifs. Une médiation a eu lieu et devrait permettre la fin du litige. Cette procédure a induit des frais à charge de la commune (500 € soit 50% par partie)

**Délibérations :**

<b>Points abordés et commentaires</b>	<b>Décisions</b>
<p><b>1- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 26 septembre 2023</b></p>	<p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, - APPROUVE le procès-verbal du conseil municipal du 26/09/2023, par 10 voix pour 0 contre 0 abstention Délibération n°042-2023, annexe 1 du Procès-Verbal du conseil, disponible sur site internet ; <a href="https://www.boffres.fr/">https://www.boffres.fr/</a></p>
<p><b>2- Délib 2023-041 : c'est une information au public et non une enquête (pour modification Délibération n°041-2023)</b></p> <p>Remarques : il n'y a pas d'enquête publique et pas de commissaire enquêteur L'information au public a été lancé du 23/10/2023 au 26/11/2023. La notice est consultable en Mairie et sur le site de la commune.</p>	<p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, - APPROUVE la rectification de l'erreur matériel par 10 voix pour 0 contre 0 abstention</p> <p>Délibération n°051-2023, annexe 2 du PV</p>
<p><b>3- Incendie sur la commune : Aide exceptionnelle d'urgence</b></p> <p><b>Post mairie sur réseaux sociaux</b> pour trouver un logement d'urgence (des offres ont été transmises) <b>Collecte de dons matériels</b> : organisée jeudi 2/11 de 16 à 19h, Salle des Fêtes <b>Aide financière</b> : Proposition 500€</p>	<p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, - APPROUVE l'aide financière exceptionnelle de 500€ par 10 voix pour 0 contre 0 abstention</p> <p>Délibération n°043-2023, annexe 3 du PV</p>
<p><b>4- Création de 2 postes de titulaires catégorie C au 01/01/2024 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjoint administratif</b> : 12h / semaine</li> <li>• <b>ATSEM</b> : 16h/semaine annualisée</li> </ul>	<p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, - DECIDE la création du poste :</p> <p>Adjoint administratif : par 10 voix pour 0 contre 0 abstention Délibération n°044-2023, annexe 4.1 du PV ATSEM : par 10 voix pour 0 contre 0 abstention Délibération n°045-2023, annexe 4.2 du PV</p>

**- COMMUNE DE BOFFRES -**

<p><b>5- Réserve incendie : constitution d'une servitude de passage lieudit « LE FOUR »</b></p>	<p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, - APPROUVE la constitution de la servitude par 10 voix pour 0 contre 0 abstention Délibération n°046-2023 et plan de situation, annexe 5 du PV</p>
<p><b>6- Réalisation de la réserve incendie : financement</b></p> <p>Devis : 8664€ HT Délibération pour initier le dossier de demande de subvention département</p>	<p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, - APPROUVE la réalisation de la réserve incendie et les demandes de financement par 10 voix pour 0 contre 0 abstention  Délibération n°047-2023, annexe 6 du PV</p>
<p><b>7- Rénovation de la toiture du lavoir : financement</b></p> <p>Devis et prestataire retenus : 9874,65€, Sté Régis BEUFFRE Décision pour sollicitation d'aides Etat, Région, département</p>	<p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, - APPROUVE la réalisation de la rénovation de la toiture et les demandes de financement par 10 voix pour 0 contre 0 abstention  Délibération n°048-2023, annexe 7 du PV</p>
<p><b>8- CCRC : adoption du nouveau rapport CLECT à la suite de l'adhésion à la compétence MDE/ENR (Maitrise de la demande d'énergies et énergies renouvelables) auprès du SDE 07</b></p> <p>Le maire rappelle le contexte : Les adhésions des communes CCRC n'ont pas été prélevées depuis 2020. L'exécutif CCRC propose la gratuité jusqu'à 2021 et la facturation pour 2022 et 2023 (430€/an pour Boffres)</p>	<p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, - APPROUVE le nouveau rapport de la CLECT annexé à la délibération par 10 voix pour 0 contre 0 abstention  Délibération n°049-2023 et fiche MDE SDE07, annexe 8 du PV</p>
<p><b>9- Noel : Chèques cadeaux employés</b></p> <p>Proposition : 120€ par agent (6 agents = 720€)</p>	<p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, - ACCEPTE la proposition de 120 € par employé par 10 voix pour 0 contre 0 abstention  Délibération n°050-2023, annexe 9 du PV</p>

**Questions diverses :**

• **Information de la prescription d'un PLU par la commune de St Barthelemy-Grozon**

Mr le maire informe les habitants de la commune de Boffres, propriétaires de foncier bâti ou non bâti sur la commune de St Barthelemy-Grozon, qu'un PLU est en création sur ce territoire

• **Point budget**

Camille BEURAERT présente :

- L'état de consommation des crédits au 31/10/2023, fonctionnement et investissement par chapitre.
- La liste des investissements prévus au budget 2023 : état d'avancement au 31/10/2023

Les documents supports sont présentés en **annexe 10** du PV

• **CCAS colis, repas et dons,**

Mr le maire et l'équipe CCAS informent :

## - COMMUNE DE BOFFRES -

Mercredi 25 octobre a eu lieu la réunion du CCAS avec les élus en charges (Hélène C., Nathalie O. et Christian Ch.), ainsi qu'une dizaine de bénévoles.

Validation et mise sous enveloppe du courrier « repas de Noël » envoyé aux aînés de la commune (> 70 ans). 3 choix leurs sont proposés :

- Repas de Noël
- Colis
- Don à une association caritative

### • Demandes de locaux commerciaux

Mr le maire expose 2 demandes reçues :

- Un courrier de Mme E. Léal pour demande de local pour activité de « conseil en photovoltaïque »

Réponse : « pas de locaux disponibles actuellement. Nous gardons sa demande en cas de libération d'un local et suivant validation commission économie,

Suite à un commentaire de Mme Léal, elle est informée que le local occupé par l'artisan graphiste n'est pas seulement un entrepôt mais aussi un lieu de production artistique »

- Une demande de partage d'un local :

« Une artiste photographe est venue s'installer à Boffres. Désirant travailler sur notre commune, elle s'est rapprochée de Déborah Bécot, locataire du local communal 3 place du temple, pour lui proposer de partager son local à partir de 2024. Un accord entre elles a été trouvé »

### • Courrier d'un administré concernant le captage d'une source

Mr le maire expose :

« Par courrier, une habitante de Basternay s'inquiète de la réparation programmée de la source éponyme dont elle tire sa consommation (en plus du réseau collectif). Pour sa part, la municipalité a régularisé l'accès au captage historique avec le propriétaire de la parcelle et envisage la réparation des fuites et le nettoyage des conduites jusqu'au réservoir existant. Il n'y aura donc aucun impact supplémentaire sur le fonctionnement actuel. Comme pour la collectivité, en période de sécheresse (arrêtés préfectoraux), elle devra envisager de réduire sa consommation »

### • Organisation des élections complémentaires municipales des 26 novembre et 3 décembre 2023

Mr le maire et Camille BEURAERT exposent : Un tableau d'organisation de la tenue du bureau de vote est en construction

### • PCS : personnes relais sur la commune.

Mr le maire expose : Le Plan Communal de Sauvegarde doit être mis en place sur la commune avant fin 2023. Pour le clôturer ce bon travail des agents, nous recherchons encore quelques référents relais. Les personnes intéressées peuvent se manifester en mairie

## 1- PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Rendez-vous pour le prochain conseil le **21/11/2023**, salle du conseil, 19h, ouvert au public  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

Vu pour être affiché le 07/11/2023, conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du CGCT.

Le Maire, Hubert JUGE



***Le PV du conseil et ses annexes seront diffusés après approbation au CM suivant***